

La conservation des objets liturgiques : l'exemple du projet du Conservatoire diocésain d'Art sacré de Périgueux

A l'initiative de quelques acteurs diocésains et grâce au legs généreux d'un ecclésiastique périgourdin, le diocèse de Périgueux et Sarlat a pu, il y a quelques années, se doter d'un conservatoire d'Art sacré à la suite de tout un *process* allant de la réflexion à la mise en œuvre. L'histoire de la mise en place de ce *conservatoire* - et non d'un *musée*, car ce lieu n'est volontairement pas destiné à recevoir du public¹ – intéressera toute personne sensible à la conservation des objets liturgiques.

C'est en juin 2016 qu'a été inauguré à Périgueux ce Conservatoire diocésain d'Art sacré, à l'occasion d'un colloque sur « *Le devenir du Sacré dans notre société* ». Mais cette inauguration est l'aboutissement d'un long processus riche d'enseignement.

La réflexion

Le point de départ de cette réalisation est une réflexion menée localement, au sein de la Commission diocésaine d'Art sacré (CDAS), même s'il ne s'agit pas d'une réflexion propre au Périgord. Les nombreux objets à usage liturgique présents dans nos églises, et notamment dans les petits édifices de nos campagnes, se trouvent dans des conditions de conservation souvent défectueuses, ce qui pose la question de leur sauvegarde. S'y ajoutent les risques de vols, qui ne sont malheureusement pas rares. Sans compter qu'il faut même parfois les préserver des décisions de mise au rebut !



Exemple d'un tiroir de la CDAS

D'autre part, depuis quelques années, les travaux de restauration de ces églises ont entraîné des déplacements d'objets et trop souvent, à cette occasion, des disparitions... Relevons également le risque majeur de perte d'information concernant ces objets liturgiques eux-mêmes : leur origine, leur histoire et parfois même leur usage... Le dépôt d'objets dans un lieu étranger à son lieu d'origine le déconnecte souvent de son rôle, de sa raison d'être, de sa vie ! Par ailleurs, de nombreux responsables ou propriétaires d'objets d'art sacré

s'inquiètent de la sauvegarde et de la conservation des objets qu'ils détiennent. Tous ces avatars et questionnements ont conduit certains responsables diocésains à réfléchir aux réponses à apporter pour tenter une préservation des objets culturels anciens comme contemporains.

Si la réponse fut la mise en place d'un lieu dédié à la conservation des objets liturgiques, sa raison d'être apparaît comme multiple. C'est d'abord la nécessaire préservation de la mémoire d'une histoire de notre société ; c'est aussi la sauvegarde des modes de vie qui ont prévalu dans

¹ Créer un musée aurait supposé des impératifs de surface et de sécurité non compatibles avec les conditions dont le diocèse disposait. Cependant, des liens avec les administrations, les musées et l'université ont été établis de sorte que les objets conservés, répertoriés et identifiés, permettent la communication, les échanges et l'ouverture à toute personne concernée.

les siècles qui nous ont précédé ; c'est enfin la sauvegarde d'objets à usages liturgique ou dévotionnel qui ont eu un rôle, souvent majeur, dans des temps plus anciens. En ce sens, l'objet est un moyen de connaissance de notre société et de son histoire ; il en est aussi un témoin.



Reliquaires

La création d'un conservatoire est alors le moment où l'objet prend une allure de sujet, et cela est d'autant plus marquant et conséquent qu'il s'agit d'objets qui ont - ou qui ont eu - une valeur sacrée dans leur trajectoire... Parce que dans la vie quotidienne l'objet est familier à son utilisateur, il n'y a pas lieu d'en expliquer ni l'origine, ni le mode d'utilisation. Que survienne une phase de mise en attente, voire de rebut, et l'objet risque alors de passer entre des mains étrangères qui n'auront plus les connaissances élémentaires concernant son usage et sa raison d'être. Il devient de ce fait, un objet inutile, avec des pertes de sens en matière d'histoire de notre société.

La raison d'être de ce conservatoire peut alors se résumer en trois propositions :

- La conservation et la protection des objets culturels qui lui sont confiés.
- La mise en place d'outils de communication vers le monde de la conservation et de l'université.
- La transmission, enfin, nécessairement enrichie, de ces mêmes objets vers les générations à venir.

La réalisation

Il fallut alors décider du lieu susceptible d'accueillir ce conservatoire. La maison diocésaine de Périgueux est un bâtiment de l'entre-deux-guerres qui propose dans ses sous-sols quelque 500 m² qui ont paru permettre l'installation du conservatoire envisagé. Ces locaux parfaitement sains répondaient aux exigences majeures qui s'imposaient en termes de surface, de frais de fonctionnement, mais aussi de gardiennage et de sécurité.

L'élaboration du projet s'est déroulée sur plus de trois années dans le cadre d'une réflexion de la CDAS. L'opportunité du financement par un legs reçu par le diocèse, à condition d'utilisation des sommes pour la sauvegarde du patrimoine de l'Eglise périgourdine, a conduit à répondre aux vœux du légataire par la création d'un local susceptible de recevoir tous les objets liturgiques du monde catholique dont le devenir était menacé, quelle que soit leur origine.

A partir de là a débuté un travail pour le responsable et les membres de la CDAS. La réflexion locale a été menée avec les professionnels de la conservation que ce soit en musées, en archives ou en bibliothèques. Plusieurs membres de la CDAS ont entrepris de consulter des exemples de

conservation d'art sacré en France et à plusieurs reprises les principaux musées et lieux de conservation furent visités : le Musée d'Art religieux de Fourvière à Lyon, le Musée de la Visitation à Moulins, les collections publiques d'Angers. La participation aux activités d'*Europae Thesauri*, association regroupant les conservateurs européens des musées d'art sacré, a permis de rencontrer les principaux acteurs de l'art sacré aujourd'hui en Europe. De tous ces contacts noués, la conclusion fut simple : l'exigence de mettre en place une structure à caractère professionnel.



Grand tiroir de la CDAS

L'organisation

La mise en place et le maintien de la structure en tant que « conservatoire », assis sur le bénévolat, ne fut possible que par une structuration du Bureau de la CDAS. Chacun y a trouvé son rôle et sa fonction. Autour de son responsable, l'un fut chargé de l'inventaire dans les églises du diocèse, deux autres de la saisie et de la gestion du domaine informatique en rapport avec les objets conservés ; d'autres ont la charge de la part administrative que requiert une telle structure ; reste encore le conditionnement des objets et les conditions de conservation...

Pour tout cela, il fut nécessaire d'élaborer un règlement intérieur du Conservatoire. Or, après enquête, force fut de constater qu'il n'y avait quasiment pas de règlement-type disponible et fonctionnant dans les musées et collections approchées. L'étude de modèles étrangers permit la rédaction d'un Règlement intérieur qui fut modifié à de multiples reprises par la CDAS et qui, au final, régit la saisie informatique concernant les objets accueillis, l'usage du Conservatoire, le statut des objets, la circulation au sein du Conservatoire, la surveillance et les sécurités... La propriété des objets conditionne leur statut, avec la nécessité d'élaborer des conventions de dépôt si le propriétaire n'est pas l'Association diocésaine.

Enfin, il est apparu la nécessité de la mise en place d'un Conseil scientifique, dont les membres sont tous des professionnels de la conservation et de l'histoire de l'art, et dont le rôle est de se prononcer sur l'accueil des objets liturgiques au sein du Conservatoire, c'est à dire le bien-fondé de leur conservation. Avec un rapport annuel sur le fonctionnement technique du lieu, les membres du Conseil scientifique doivent annuellement donner leur avis sur les conditions de conservation, en informant la CDAS. Cette fonction fondamentale, permet au Conservatoire de prétendre conserver des objets dont il n'est pas propriétaire.

Une ultime fonction est attribuée au Conseil scientifique : donner un sens à la « conservation » d'objets culturels, en quelques sorte un rôle de dynamisation du Conservatoire et de l'équipe qui en a la charge.

Le fonctionnement



Etagères des vases d'autel

Le fonctionnement du Conservatoire prévoit clairement des espaces distincts et dédiés aux différents objets en fonction de leur nature : la statuaire, les bronzes, la paramentique, les peintures, l'orfèvrerie, les reliques, etc. Si l'ensemble des locaux possède les régulations fondamentales (température, filtration de l'air et hygrométrie), la possibilité a été envisagée de moduler les besoins salle par salle.

Les conditions de sécurité ont été scrupuleusement étudiées et respectées.

L'outil informatique dont s'est doté le Conservatoire d'Art sacré est d'un usage professionnel qui permet l'analyse de l'objet, avec son histoire, ses photos et son suivi. De plus, cette connaissance des objets se fait suivant un langage commun avec les autres structures de conservation et d'études, permettant les échanges, les prêts et les travaux de chercheurs dans les domaines muséaux et universitaires.

Passé le cap de la réalisation pratique de ce conservatoire et de la mise en œuvre des différentes exigences (sécurité, surveillance et saisie informatique), la question s'est posée de la conservation proprement dite et de la restauration des différentes œuvres d'art, soit qu'il s'agisse d'objets protégés, classés ou inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, soit qu'il s'agisse simplement d'objets liturgiques les plus banals. S'ouvre donc le temps des échanges avec les autres lieux de conservation, les professionnels qui en ont la charge, les associations nationales et internationales qui œuvrent pour la sauvegarde et la promotion de l'art sacré et le temps aussi de la recherche de partenariats et de mécénats pour sauvegarder au mieux ces objets et permettre leur transmission aux générations futures...

Au final, s'il s'agit bien d'une œuvre diocésaine périgourdine, elle est voulue par ses initiateurs comme une action évolutive et interdiocésaine.